**COMPTE RENDU**

 **CONSEIL D’ECOLE DU 13 NOVEMBRE 2018**

**Présents**

- Les enseignants : Mme Thébault, directrice ; Mme Moisan, Mme Aubry-Lebris, Mme Leboucher, Mr Herte, Mr Lintanf.

- Mr Cosson, Maire d’Hillion

-Les parents élus au conseil d’école : Mme Tréhorel, Mr Guinard, Mme Petitpas, Mme Pinchemel, Mme Carlo.

A noter un taux de participation aux élections des représentants des parents d’élèves en hausse : 68.13%

Les compte rendus sont à rédiger à tour de rôle par un membre du conseil d’école.

**Absents excusés :**

Mr Macé, adjoint aux affaires scolaires, Mme Daviau, enseignante en CP, Mme Charpentier, Mme Le Gall et Mme Barbedienne, parents élus.

1. EFFECTIFS ET REPARTITION 2018/2019

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| TPSNés en 2016 | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | TOTAL |
| 2 | 17 | 13 | 14 | 19 | 22 | 19 | 16 | 18 | 140 |

5 TPS arriveront au cours de l’année. 3 radiations depuis le début de l’année.

EQUIPE ENSEIGNANTE

MME AUBRY LEBRIS, ATSEM MME MEHEUST, 20 élèves, MME MOISAN, ATSEM MME SORT, 27 élèves , MME THEBAULT (le lundi, le mardi, vend) /Mme Daviau (le jeudi) : 19 élèves CP,MME LEBOUCHER : 22 élèves de CE1, MR LINTANF : 26 élèves CE2/ CM1, MR HERTE : 27 élèves CM1/ CM2

Jour de décharge est fixé le jeudi.

Depuis la rentrée, deux enfants, sont aidés par l’AESH : Mme Caillibotte Catherine. Son temps de travail est de 24h à l’école.

PREVISIONS 2019/2020

Des prévisions d’effectifs pour la prochaine rentrée étaient à remonter pour le 9 novembre 2018.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| TPS nés en 2017 | PS nés en 2016 | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | TOTAL |
| 8 | 10 | 17 | 13 | 14 | 19 | 22 | 19 | 16 | 138 |

18 départs en 6ème. Les effectifs devraient être stables.

**2. REGLEMENT INTERIEUR**

LECTURE DU REGLEMENT INTERIEUR

Il sera distribué aux familles et aux enfants après validation et signature des membres du conseil d’école.

La question de la sortie des classes est à réétudier. A 16h30, les enseignants ne sont plus responsables des élèves, c’est le personnel du périscolaire qui prend le relais. Un agent est à la porte de l’école.

Notre école ne dispose que d’une entrée pour la maternelle et l’élémentaire. Les parents de maternelle entrent dans les locaux. Les parents d’élémentaires devraient rester à l’extérieur. Or bien souvent les familles ont des enfants en maternelle et en élémentaire. Il est difficile de surveiller les allers/venues sous le préau.

Une dizaine d’enfants rentrent à pied seuls chez eux.

Les enfants allant à la garderie sont rassemblés dans la salle de motricité. Départ 16h40, une fois les enfants restant sur la cour rassemblés. Le pointage est fait pendant le goûter au restaurant scolaire.

Une réflexion est à mener en concertation avec la mairie.

**PPMS /BILAN**

OBSERVATIONS suite à l’exercice du 18/10/2018

**Personnes présentes lors de l’exercice :**

-Mme Thébault-Guilmoto, directrice de l’école, Mme Urvoy, responsable jeunesse mairie d’Hillion, Adjudant chef Le Callonnec, Pléneuf Val-André, Gendarme Pléneuf , Mr Bitter Christophe, Policier municipal, Mr Ronceray Pascal, Conseiller Pédagogique Circ. St-Brieuc Est

* Le signal sonore n’est pas audible en maternelle, dans la BCD, dans la salle informatique, à l’extérieur (cour).

Nous avons ouvert les portes coupe-feu pour que les enfants de maternelle fassent l’exercice en ayant entendu le signal.

* Le déclenchement de l’alerte, bouton placé dans le couloir en face la porte d’entrée principale met en danger la directrice, ou la personne qui déclenche l’alerte.
* Les listes de prénoms, les étiquettes et photos des porte-manteaux doivent être enlevées.

Le moyen de communiquer les présents à la cantine doit être repensé. (pointage du matin). Mettre les listes d’élèves ailleurs, en tout cas pas à côté des classes. Ou à l’intérieur de la classe, mais ce qui oblige la personne faisant le pointage le matin à rentrer dans chaque classe.

* Une clé manque pour la deuxième porte du dortoir. Les portes qui communiquent entre les classes doivent toutes pouvoir se fermer.
* En situation réelle les meubles doivent être déplacés contre les portes.
* Si le signal incendie se déclenche, le PPMS intrusion prime. Personne ne bouge, sauf si des flammes ou une odeur de fumée sont observées.
* Aucun signal sonore perceptible dans la cour, rien ne peut être activé pour prévenir d’un risque si une classe est à l’extérieur du bâtiment.
* Un film occultant doit être posé sur les zones vitrées (couloir + baie E4) permettant de voir l’extérieur sans être vu du couloir.
* Une réunion de concertation PPMS est programmée avec l’adjoint aux affaires scolaires, le policier municipal et la responsable jeunesse la semaine prochaine.
* Concernant le périscolaire : qui est le référent ?

Mr Le maire prend note des observations.

Mr Le maire indique qu’une réunion a eu lieu ce matin même avec les agents des services périscolaires concernant la sécurité. Des protocoles doivent être mis en place sur le temps méridien, et les trajets restaurant scolaire/école. Nous serons informés des nouveaux protocoles et du référent. Des exercices devront également avoir lieu sur le temps périscolaire.

**BUDGET 2019**

**Demandes faites pour l’année 2019 :**

* FOURNITURES idem pour 140 élèves (29euros par élève)
* TRANSPORT SO/BIBLIO/PISCINE idem
* Des postes pour la salle informatique
* Mobilier pour la classe MS/GS : banquette biblio+banc avec dossier pour le regroupement

+ 1 tableau pour la bcd (décloisonnement cours d’anglais)

* Postes CD

+ Coin écoute pour les 2 classes maternelles

* Thermomètre frontal fiable
* 15 dictionnaires pour les CM1/CM2

+ Manuels de math pour les CE2

+ 1 abonnement périodique par classe

* Subvention exceptionnelle pour la classe PONEY (22 CE1).
* SORTIES des classes, subvention de 7euros par enfant /an.

**Sorties et projets des classes**

* Musique, avec Marie-Noëlle les 4 classes élémentaires le mardi ou le jeudi tous les 15j. Sur le thème de la protection de l’environnement.
* Les 2 classes maternelles n’ont plus de séances. (1fois tous les 3 ans, décision IA).
* Bibliothèque municipale/Ludothèque

5 séances pour les classes 1 par période à la bibliothèque municipale. Nous avons participé à l’exposition du mois d’octobre : thème, la fête.

Nous aimerions pouvoir aller voir l’expo avec nos classes.

* Chrystelle de la ludothèque se déplace à l’école une fois par période avec la possibilité d’emprunter des jeux pour les classes. Elle intervient dans 4 classes : CE1, CE2/CM1, MS/GS, TPS/PS.
* USEP, financement par l’APE des adhésions.

Mater athlé, classe de TPS/PS/MS/GS le 11 décembre à Yffiniac

ATHLETISME cycle 2

RANDONNEES PEDESTRES en fin d’année scolaire.

* « Courir au verger », rencontre organisée par la classe de CM pour des classes de maternelle.
* PISCINE

Pour les CM1/CM2 et CE2/CM1 du 21 jv au 3 fév à la piscine Aquaval et pour le cycle 2 du 27 mai au 9 juin à la piscine Aquaval. (8 séances)

 (L/M/J/V). Nous avons besoin de parents accompagnateurs ayant passés l’agrément ou voulant le passer. Merci à ces parents bénévoles !

Financement par la municipalité.

Ont eu lieu depuis la rentrée :

* VISITE DE KERVAL, cm1/cm2 et ce2/cm1 le 25 septembre et le 18 septembre.
* CROSS de la solidarité, 11 octobre CYCLE 2 et 3, Langueux
* Cinécole pour les maternelles, 3 films, 1er film « pat et mat déménagent » le 4 octobre.
* VISITE EXPO SUR LA GRANDE GUERRE, du ce1 au cm2 vend 9/11 et mardi 13/11.

A VENIR

* BOTHOA, musée de l’école d’autrefois, le 16 novembre pour les CP et CE1.
* RENNES, les champs libres, espace des sciences (2 animations par classe) + transport sncf en mars pour les 2 classes de CM1/CM2 et CE2/CM1.
* « Ecole et cinéma » pour les CP et les CE1, 3 films dans l’année.

1ère séance le lundi 26 novembre « Le roi et l’oiseau »

* Bruno Marec, les dangers domestiques
* Une classe PONEY se prépare pour la classe de CE1
* Collège pour les CM1/CM2 les 18 et 19 mars
* Domaine des fleurs, classe de CM1/CM2, animation « apiculture »
* Une journée PREMIERS SECOURS pour les élèves de la GS au CM2.
* INFORMATIQUE

Pb de connexion au réseau de l’école récurrent.

Des Micro coupures fréquentes nous obligent à relancer certains boitiers dans le local technique.

Problèmes de connexion internet et téléphone depuis la rentrée. Vu avec le responsable des services techniques.

Mr Le maire indique que ces difficultés sont dues aux travaux réalisés depuis septembre dans le bourg de St René. Encore quelques semaines et tout devrait rentrer dans l’ordre en principe.

* TRAVAUX

-La fissure extérieure s’élargit (côté porte BCD)

-La poignée pour fermer le volet (bcd) est cassée, la fenêtre a-t-elle été réparée ?

A voir avec les services techniques.

Date à retenir

Goûter de Noël : le vendredi 21 décembre (apm)

Repas de l’APE : 26 janvier 2019

Le prochain conseil d’école aura lieu en mars 2019.

La séance est levée à 20h